

Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la Coiffure RNCP 5364

Module : AIDE A LA CREATION D'ENTREPRISE

2022/2023

DEVIS et PROGRAMME DE FORMATION



DA /04973108197

L'école de référence en Coiffure

NOM :

PRENOM :

1 - Définition de l'emploi

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- L'accueil de la clientèle ;
- Le conseil et la vente de service et de produits.

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

2 - Les secteurs d'activité

Le (la) titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- Secteur du spectacle et de la mode ;
- Établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

3 - Les conditions générales d'exercice

Le (la) titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- Respecter la réglementation et les normes en vigueur ;
- Adopter des comportements et des attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène, la santé et la sécurité de tous ;
- Utiliser des produits capillaires conformes à la réglementation ;
- Utiliser des outils informatiques et des logiciels professionnels ;
- Adopter une démarche respectueuse de l'environnement.

Le (la) coiffeur/coiffeuse agit dans le respect du bien-être et du confort de sa clientèle dans le but d'entretenir et d'embellir la chevelure. Le (la) coiffeur/coiffeuse adopte une présentation soignée ainsi que des attitudes civiques et professionnelles dont l'écoute, la courtoisie, l'empathie et la discrétion. Il (elle) est capable de s'intégrer dans une équipe.

Le meilleur taux de
réussite école de l'île !

Esthetic & Company

66, rue François de Mahy – 97410 Saint Pierre
Tél. : 02 62 88 08 18 – info@esthetic.re – 06 92 69 31 23
Rcs St-Pierre 527 794 200 00016 – APE 8559A-

4 - Le niveau d'implication

L'autonomie et la responsabilité s'exercent dans le cadre défini par le (la) chef (fe) d'entreprise.

5 - Les perspectives d'évolution

Le (la) titulaire du diplôme du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 3 (ex niveau V), soit de poursuivre une formation professionnelle.

Au cours de sa carrière, il (elle) peut se spécialiser et obtenir une qualification lui permettant de compléter sa formation.

6 - Conditions et prérequis

Base

- Personne possédant le Bac ou plus.
- Personne ayant déjà obtenu un CAP ou un BEP du secteur tertiaire (diplôme niveau V)
- Avoir au minimum 17 ans au 31 décembre de l'année de passage à l'examen.
- Salarié en reconversion ou demandeur d'emploi, etc. remplissant les critères ci-dessus

Base + cours généraux

- Toutes personnes ne possédant aucun diplôme scolaire.
- Avoir au minimum 17 ans au 31 décembre de l'année de passage à l'examen.
- Salarié en reconversion ou demandeur d'emploi, etc. remplissant les critères ci-dessus



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap (sous conditions des exigences du métier).

E&C

Le meilleur taux de
réussite école de l'île !

7 - Détail de la formation*

Activités	Blocs de compétences	Unités
<p>Pôle 1 – Réalisation de prestations de coiffure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un diagnostic - Mise en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réalisation de techniques de base de coiffure : <ul style="list-style-type: none"> - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration* et effet de couleur) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage) 	<p>Bloc n° 1 – Réaliser des prestations de coiffure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un diagnostic - Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réaliser des techniques de base de coiffure : <ul style="list-style-type: none"> - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration* et effet de couleur*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage) 	<p>UNITÉ U1</p> <p>Techniques de coiffure</p>
<p>Pôle 2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous - Conseil et vente de services, de matériels et de produits capillaires - Contribution à l'activité de l'entreprise 	<p>Bloc n° 2 – Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous - Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires - Contribuer à l'activité de l'entreprise 	<p>UNITÉ U2</p> <p>Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise</p>
	<p>Bloc n° 3 - Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle. <p>Histoire-géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien 	<p>UNITE UG 1</p> <p>Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique</p>
	<p>Bloc n° 4 - Mathématiques – Physique-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit 	<p>UNITE UG 2</p> <p>Mathématiques Physique-chimie</p>
	<p>Bloc n° 6 - Langues vivantes</p> <p>Compétences de niveau A2 du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère 	<p>UNITE UG 4</p> <p>Langues vivantes</p>

Le meilleur taux de réussite école de l'île !

8 - Règlement d'examen*

	Epreuves	Forme	Durée	Coéf.
<input type="checkbox"/>	Unités Professionnelles			
EP1	Techniques de coiffure (1) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE) (2) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)	Pratique et écrit	6h45 ⁽¹⁾	14 ⁽²⁾
EP2	Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	Orale	0h20	3
<input type="checkbox"/>	Unités Générales			
UG1	Français et histoire géographie	Ecrite et Orales	2h15	3
UG2	Mathématiques sciences	Ecrite	2h00	2
UG4	Langue vivante	Orale	0h20	1

*Sous réserve de modification par le ministère de l'Education Nationale.

9 - Méthode et encadrement

Le module de préparation se déroule au sein de l'organisme de formation, excepté les périodes de stages en entreprise à la charge de l'élève.

Les produits consommables nécessaires au bon déroulement du programme au sein de l'établissement sont fournis pour partie à l'élève. Cependant il est à prévoir un budget pédagogique en sus du budget formation (matériel, produits, fournitures scolaires) pour la préparation et le passage à l'examen final.

Les formateurs sont des professionnels permanents ou extérieurs formés et diplômés pour enseigner les matières correspondant à leurs compétences.

10 - Synthèse de la formation

Base

Durée :	500 heures
Date :	Du 05 Septembre 2022 au 19 mai 2023
Rythme hebdomadaire :	24.50 Heures
Stages entreprise :	12 Semaines (420 heures) en Salon de coiffure
Lieu :	Esthetic & Company 66, rue François de Mahy – 97410 St-Pierre
Contact :	02 62 88 08 18 / info@esthetic.re
Coût de la formation :	4 050,00 €
Acompte à la réservation :	1 050.00 € <i>L'acompte est payable en 3 fois sans frais</i>
Mensualités :	300.00 € <i>10 mensualités pendant l'année scolaire sans frais</i>
Coût horaire :	8,10 € heure
Nombre de stagiaire :	Minimum de 6 et maximum de 10 personnes* / classe <i>*Les cours de théorie sont mutualisés</i>

❖ A noter que les deux dernières semaines de formations sont basées sur un programme intensif de révision)

Le meilleur taux de réussite école de l'île !

Esthetic & Company
66, rue François de Mahy – 97410 Saint Pierre
Tél. : 02 62 88 08 18 – info@esthetic.re – 06 92 69 31 23
Rcs St-Pierre 527 794 200 00016 – APE 8559A-

11 - Evaluations et attestations

Des évaluations sont effectuées pendant toute la durée de la formation et un CAP Blanc en condition réel d'examen sera réalisé au sein de l'école. L'élève devra signer des feuilles de présences afin d'attester de sa participation au stage. Le stagiaire se verra remettre une attestation de suivi précisant la nature, la durée ainsi que les acquis lors du stage le dernier jour de la formation.

Lorsque le candidat n'est pas admis à l'examen, les épreuves validées (notes supérieures ou égales à la moyenne) restent acquises 5 ans. Le centre de formation accompagne l'élève jusqu'à validation de la totalité des épreuves.

Sous réserves du sérieux et de l'assiduité du stagiaire durant la formation.

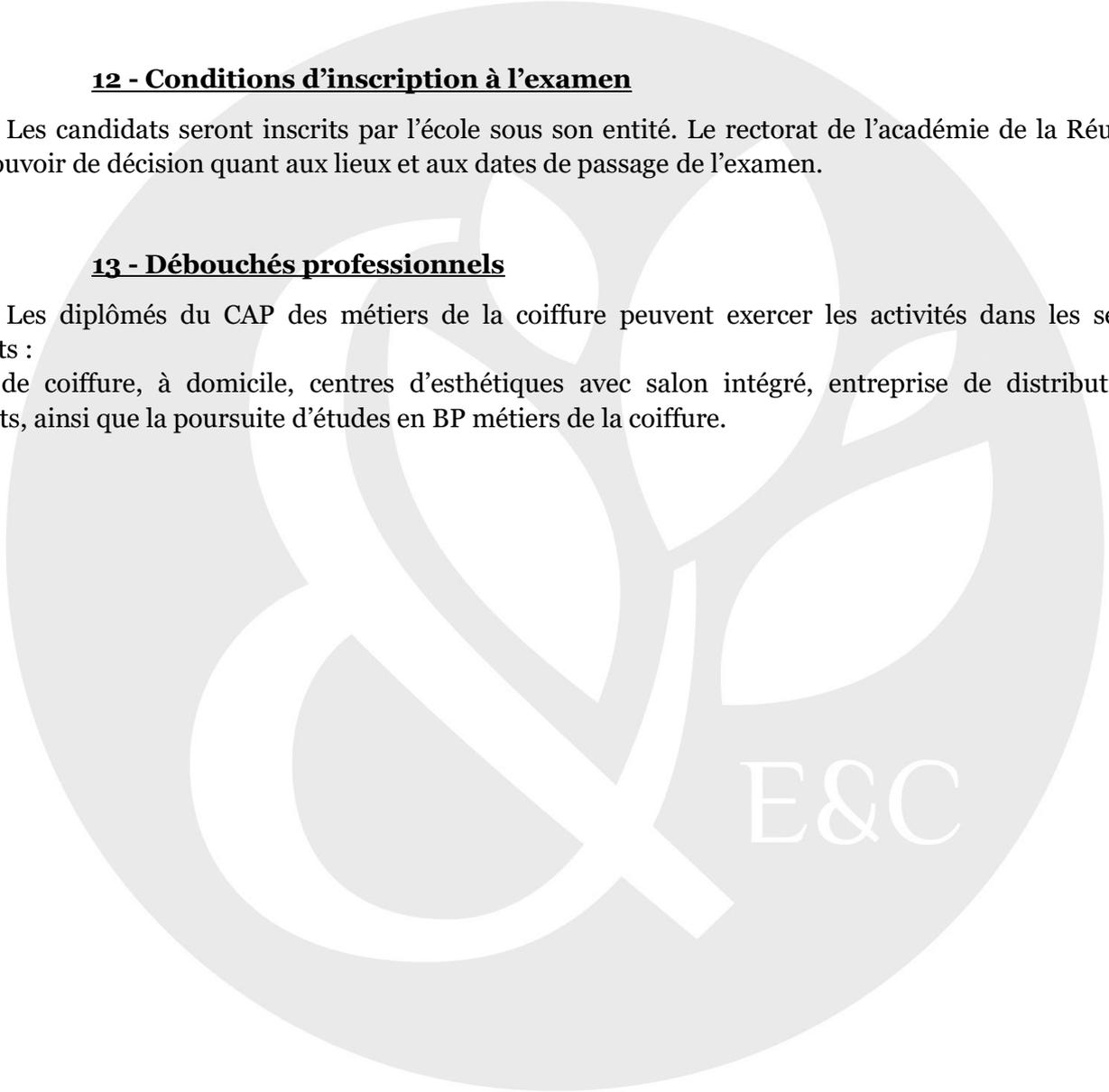
12 - Conditions d'inscription à l'examen

Les candidats seront inscrits par l'école sous son entité. Le rectorat de l'académie de la Réunion a tout pouvoir de décision quant aux lieux et aux dates de passage de l'examen.

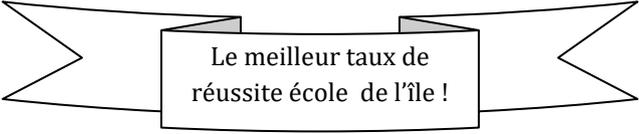
13 - Débouchés professionnels

Les diplômés du CAP des métiers de la coiffure peuvent exercer les activités dans les secteurs suivants :

Salon de coiffure, à domicile, centres d'esthétiques avec salon intégré, entreprise de distribution de produits, ainsi que la poursuite d'études en BP métiers de la coiffure.



E&C



Le meilleur taux de
réussite école de l'île !

Esthetic & Company

66, rue François de Mahy – 97410 Saint Pierre
Tél. : 02 62 88 08 18 – info@esthetic.re – 06 92 69 31 23
Rcs St-Pierre 527 794 200 00016 – APE 8559A –